

Bourses d'excellence Hydro-Québec Concours 2021-2022

Hydro-Québec offre des bourses qui visent à encourager l'excellence auprès des étudiant.e.s actuellement inscrit.e.s à l'Université de Montréal, dans un programme de maîtrise ou de doctorat, dont le projet de recherche est en lien avec un des thèmes spécifiés.

Critères d'admissibilité

- Être inscrit.e à l'Université de Montréal lors de soumission du dossier de candidature (trimestre en cours);
- Être citoyen.ne canadien.e ou résident.e permanent.e;
- Être inscrit.e à plein temps dans un programme de recherche à la maîtrise ou au doctorat à l'Université de Montréal au trimestre d'automne 2021 dans une discipline reliée aux thèmes suivants :
 - *Aménagement*
 - *Urbanisme*
 - *Commerce électronique*
 - *Droit*
 - *Droit des affaires*
 - *Droit des technologies de l'information*
 - *Sciences de l'administration et de la gestion*
 - *Commerce électronique*
 - *Relations industrielles*
 - *Biochimie*
 - *Biologie*
 - *Informatique*
 - *Physique*
 - *Statistique*
 - *Environnement et développement durable*
- Posséder un très bon dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3;
- Cumuler moins de 31 000 \$ annuellement en revenus de bourses;
- Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans un programme professionnel ne sont pas admissibles.

RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANT.E :

1. Contacter son département pour connaître la date limite du dépôt de son dossier de candidature pour la présélection;
2. Compléter sa demande via le [portail des bourses](#);
3. Joindre le plan global d'études et les relevés de notes de toutes vos études universitaires (version non-officielle acceptée pour les relevés de l'Université de Montréal; relevé officiel ou copie conforme à l'original pour toute autre université) et les téléverser dans le portail des bourses;
4. Envoyer par courriel à son directeur/directrice de recherche le lien et le code d'accès généré dans le portail des bourses, afin qu'il/elle puisse télécharger son formulaire de recommandation;
5. Enregistrer sa candidature sur le portail des bourses, en faire une copie PDF (incluant le formulaire, relevés de notes et plan global d'études) et la remettre à la personne désignée pour recevoir les candidatures dans son unité académique (département, école ou faculté) **avant la date limite fixée par celle-ci**.
6. Cliquer sur « *soumettre* » dans le portail des bourses dès que le dossier de candidature est complet, et ce, **avant la date limite du 26 avril 2021, 21 h**. Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que le directeur/directrice de recherche ait ajouté son formulaire de recommandation dans le portail des bourses pour faire la soumission du dossier.

RESPONSABILITÉS DE L'UNITÉ :

Nouveauté

Des modifications ont été apportées dans le portail des bourses pour que la recommandation du directeur/directrice de recherche demeure confidentielle. Le directeur/directrice de recherche doit téléverser sa recommandation dans le portail des bourses selon les instructions fournies par l'étudiant et envoyer sa recommandation à l'unité responsable de la présélection. De ce fait, pour être en mesure d'évaluer le dossier de candidature selon les critères d'évaluation donnés, l'unité est responsable de réclamer la recommandation au directeur/directrice de recherche.

1. Si différente du 26 avril 2021, fixer une date limite interne, pour soumettre un dossier de candidature auprès de la personne qui le recueillera dans votre unité.
2. Après la date de fermeture des mises en candidature, les ESP feront parvenir aux responsables des études supérieures et des bourses, ainsi qu'aux TGDE de chaque département la liste des candidatures soumises dans le portail des bourses.
3. L'unité procède à l'évaluation des dossiers reçus et fait une présélection des candidatures présentées dans le cadre du concours.
4. L'unité transmet aux ESP le « **Feuille de classement** » (à la dernière page de ce document) **au plus tard le 25 mai 2021, à 9 h** par courriel à Régis Harvey (regis.harvey@umontreal.ca):
5. Aviser les candidat.e.s de la présélection départementale qu'ils/elles soient recommandé.e.s ou non aux ESP.

DATES LIMITES :

Étudiant.e : Vérifier la date limite de dépôt de votre dossier auprès de votre département.
La date limite pour SOUMETTRE son dossier de candidature dans le portail des bourses est **le 26 avril 2021, 21 h.**

Unité académique : Chaque unité complète les évaluations et transfère les candidatures retenues et le « *feuilleton de classement* » aux ESP, **au plus tard le 25 mai 2021, 9 h.**

LIEN VERS LE FORMULAIRE : [Cliquez ici](#)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES : Régis Harvey
Technicien en administration
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales
2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 230
Montréal, QC H3T 1J7
Tél. : 514-343-6111, poste 37363
esp-bourses@esp.umontreal.ca

Bourses d'excellence Hydro-Québec

FEUILLET DE CLASSEMENT

Nom du département :

BOURSES HYDRO-QUÉBEC (Maximum 2 candidats à la maîtrise et 2 au doctorat)				
Nom	Prénom	Matricule	Rang	Qualité du dossier